

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 7 mai 2020

Ouverture d'un compte d'attente pour la préparation du concept énergétique pour l'écoquartier des Prés-de-Vidy et de la zone de l'actuel établissement horticole

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

L'écoquartier des Prés-de-Vidy et de la zone de l'actuel établissement horticole sera alimenté en chaleur et en froid par les SIL. Le concept énergétique est basé sur la récupération de chaleur des processus de la nouvelle station d'épuration, en cours de construction par Epura SA. Ces deux quartiers seront alimentés en chaleur par un réseau basse température. L'eau chaude sanitaire et le chauffage seront produits en utilisant des pompes à chaleur. Un raccordement au réseau de chauffage à distance permettra de garantir la sécurité d'approvisionnement.

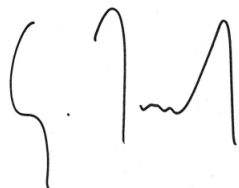
Pour couvrir le coût des études préliminaires et imputer les coûts de main-d'œuvre interne pour la préparation du projet, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 349'000.-. Conformément à l'article 106 du règlement de votre Conseil, cette décision a été soumise à l'appréciation de la Commission des finances qui l'a approuvée dans sa séance du 11 avril 2019.

Ce compte d'attente sera balancé par imputation sur le crédit de réalisation qui sera soumis à votre Conseil par voie de préavis ultérieurement, une fois que les fouilles archéologiques seront terminées et que le projet urbanistique aura repris.

En vous remerciant de prendre acte de la présente et de bien vouloir en excuser le retard, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

